



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction des Bâtiments, des Moyens
Généraux et du Patrimoine

Service Affaires Financières

Affaire suivie par : Catherine Douchet
Poste: 71 62

2011-CP-3716

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 1 juillet 2011

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX, OPÉRATION DE RÉHABILITATION
LÉGÈRE 2012 AU COLLÈGE MARCEL PAGNOL À BONNIÈRES SUR SEINE**

Politique sectorielle :
Secteur d'intervention :
Programme :

Enseignement
Enseignement du 2nd degré
Collèges publics
Plan Pluriannuel Collèges (2009-2016)

Montant actualisé :
Montant affecté
Reste à affecter
Montant réservé pour ce rapport

2007P013E01 (APD)	
AP	CP 2011
560 000 000 €	17 631 500 €
95 214 252 €	10 337 658 €
464 785 748 €	7 293 842 €
196 000 €	5 000 €

Il vous est proposé d'adopter la programmation de l'opération de réhabilitation pour l'année 2012 dans le collège Marcel Pagnol à BONNIERES SUR SEINE, présentée dans la fiche jointe au présent rapport.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :

OPERATION NOUVELLE

Opération : 2007P013O078T02
BONNIERES SUR SEINE
Collège Marcel Pagnol
Travaux de réhabilitation du bâtiment logements : isolation thermique par l'extérieur et ravalement, remplacement des volets roulants, traitement de la cage d'escaliers et divers travaux extérieurs.

Enveloppe financière €.TTC

Montant des travaux :	160 700 €
Date de valeur :	Décembre 2010
Maîtrise d'œuvre :	14 500 €
Services au maître d'ouvrage :	5 200 €
Aléas :	8 000 €
Révisions :	7 600 €
Total opération :	<u>196 000 €</u>

Calendrier

Notification maîtrise d'œuvre :	Septembre 2011
Remise Avant-Projet :	Octobre 2011
Notification travaux :	Mai 2012
Livraison :	Août 2012

Echéancier

2011	5 000 €
2012	150 000 €
2013	41 000 €

Justification de l'opération

Le collège a été construit en 1973 et peut accueillir 700 élèves.

Il se compose de plusieurs bâtiments principaux dont la structure est en béton armé :

- L'externat composé des bâtiments A, B, C, D et E,
- Le bâtiment E (logements),
- Le bâtiment F (atelier).

Les travaux présentés ci-après visent à remédier à des problèmes récurrents constatés sur le bâtiment abritant les logements.

Suite à d'importants problèmes d'humidité dans le logement de la gestionnaire et après investigation, les infiltrations constatées semblent dues aux détériorations apparues sur la façade Sud Est du bâtiment, résultant de la dégradation des peintures étanches du ravalement et de l'enduit sur maçonnerie.

Cela nécessite un ravalement sur la totalité du bâtiment. De plus, un précédent diagnostic thermique concluant à l'insuffisance du niveau d'isolation actuel, la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur est préconisée.

De même, les peintures des circulations et de l'escalier d'accès principal au bâtiment sont très détériorées et les sols des circulations communes et d'une partie du logement de la gestionnaire contiennent de l'amiante, il convient donc de réaliser des travaux de remise en peinture des parties communes et d'encapsulage des sols amiantés.

Enfin, les volets roulants connaissant des dysfonctionnements récurrents, leur remplacement est à envisager.

Par conséquent, il paraît opportun de regrouper l'ensemble de ces travaux dans une seule opération de réhabilitation du bâtiment logements en y intégrant également les sujétions inhérentes aux travaux précédemment cités (reprise de couverture en terrasse) et la reprise d'ouvrages aux abords.

Consistance de l'opération

Les travaux envisagés sont les suivants :

- Un ravalement extérieur avec mise en œuvre d'une isolation thermique et remplacement des volets roulants,
- des travaux de remise en peinture des parties communes et d'encapsulage des sols amiantés,
- divers travaux de reprise de l'escalier extérieur, interventions en terrasse et réalisation d'un chemin autour du bâtiment.

Leur démarrage est prévu en juin 2012 pour une mise à disposition en août 2012.